



## VIE DES RÉGIONS

# Réseau des SSTI en 2019

L'année 2018 a vu le réseau des SSTI finaliser sa structuration au niveau des nouvelles grandes régions administratives : 12 associations régionales de SSTI, correspondant aux grandes régions métropolitaines, existent désormais.

**P**armi elles, 11 ont fait le choix de s'adosser explicitement à Présanse en utilisant la marque dans leur nom. Evoquons ici la constitution des plus récentes :

► Présanse Bourgogne Franche-Comté est née officiellement le 12 décembre 2018, et est présidée par M. Jean-Pierre Rossignol, Président de MTN – Prévention.

► L'association de la région Grand-Est a été constituée en janvier 2019 et a pris pour nom GEST. Elle est présidée par M. Jean-Claude Schurch, Président de l'AST67.

► Par ailleurs, en date du 18 décembre 2018, l'assemblée générale extraordinaire de l'ASTB a décidé de sa nouvelle dénomination : Bretagne Santé Travail, associée au réseau Présanse. Elle est présidée par M. Thierry Legrain, vice-président de l'AST35.



Ainsi constituées, ces associations proposent une représentation identifiées des SSTI à l'échelon régional et de nouvelles possibilités de coordination pour plus de cohérence et d'efficacité dans la mise en œuvre des politiques de Santé au travail. ■

## Présanse, un réseau structuré doté d'une marque partagée

**En janvier 2018, le Cisme a adopté un nouveau nom**, en phase avec sa vocation principale qui est de faciliter la réalisation de la mission des SSTI : le nom choisi, **Présanse**, fait référence au métier et à l'expertise des SSTI plus qu'à l'organisation de leur représentation.

Pour favoriser la lisibilité du réseau des SSTI, la marque Présanse est proposée à l'utilisation des SSTI et de leurs associations régionales dans certaines conditions d'utilisation (notamment la signature entre Présanse et chaque association régionale d'une convention de licence d'utilisation de la marque à titre gratuit).

Une charte graphique a été élaborée et est à la disposition des SSTI sur le site de Présanse.

**Le logotype Présanse est réservé au national.**

**Le logotype Réseau Présanse** est utilisé dans le cas d'un adossement avec le logotype d'un SSTI (éventuellement d'une association régionale).



Exemple d'adossement du logotype Réseau Présanse.

La plupart des associations régionales de SSTI ont fait évoluer leur nom en 2019 pour **adopter le nom Présanse**, en l'associant à celui de leur région d'activité avec un cartouche pour **valoriser le territoire**.



Exemple d'adoption du logotype pour Présanse Hauts-de-France.

► Afin d'offrir une lecture plus dynamique, l'alignement du nom de la région à droite du bandeau est préconisé.

► L'alignement à gauche est envisageable, mais n'est pas recommandé.

L'intérêt de partager les mêmes règles est de faciliter l'identification de tous les membres du réseau. Aussi les ajouts du type Membre de ... ou bien Membre de la fédération ... sont-ils à proscrire.

**La charte graphique donne des recommandations** pour le placement des logos, la taille minimale, la taille des zones de protection autour du logo, et propose des versions monochromes du logo.